



Chiffres clés

- **+ de 5 000** projets de rénovation d'écoles ont déjà été engagés dans le cadre du programme Edurenov en mai 2025^[1].
- **1,5 tonne/an** : c'est le volume moyen du gaspillage alimentaire dans une école qui sert 100 repas/jour^[2].
- **+ de 90 000** élèves/an sont concernés par les projets mis en place dans les 1 500 aires éducatives (marine ou terrestre) de l'Hexagone et des Outre-mer^[3].

1. ÉduRénov tient son rythme de croisière », Localtis, Banque des Territoires, 2025.
2. ADEME, Le gaspillage alimentaire dans la restauration collective, Chiffres clés, 2024.
3. OFB, 2025.



En tant qu'élu(e), je peux...

- **Rénover les établissements scolaires** pour en améliorer la performance énergétique, le confort d'été et la qualité de l'air intérieur et transformer les cours en îlots de fraîcheur.
- **Privilégier les approvisionnements des cantines scolaires** en produits locaux, de saison, bio et moins carnés.
- **Apaiser les abords des écoles et favoriser les mobilités actives** (marche, vélo...) pour les trajets domicile-école.
- **Soutenir les établissements scolaires engagés en démarche globale de développement durable** reconnue par le label E3D délivré par le ministère de l'éducation nationale, et inciter les structures scolaires qui ne le sont pas encore à entrer dans la démarche.
- **Favoriser l'émergence d'aires éducatives** pour renforcer le rapport des élèves au vivant, développer leur connaissance de la biodiversité et des écosystèmes et les former à la participation et à la prise de décision collective.
- **Installer un conseil municipal des jeunes et dédier un budget** pour des actions en lien avec le climat et l'environnement.
- **Désimperméabiliser et végétaliser les cours des établissements scolaires** en associant à la construction du projet et à ses enjeux, les élèves, les enseignants et les familles.



ADEME - Juillet 2026 - Ne pas jeter sur la voie publique. Conception/Réalisation/Illustration : CARACTER



012838-19



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



PLACER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE AU CŒUR DE L'ÉCOLE ET DE L'ÉDUCATION



Pourquoi est-il important de proposer des cadres d'apprentissage sains, exemplaires, et propices à la découverte de l'environnement ?

Offrir aux élèves des lieux d'apprentissage agréables, protégés du froid comme de la chaleur, avec des bâtiments bien conçus, des espaces végétalisés et une bonne qualité de l'air, favorise leur santé, leur concentration et leur réussite. Les gestes quotidiens des équipes éducatives participent également à la sensibilisation des élèves.

Pour réussir la transition écologique, les collectivités doivent transmettre aux jeunes générations des clés de compréhension et éveiller leur curiosité vis-à-vis de leur environnement. Les implantations scolaires constituent des lieux d'expérimentation

concrète de la transition écologique sur les sujets du climat, de la biodiversité, de l'alimentation, des énergies... Les collectivités détiennent un levier fort pour contribuer à l'éducation au développement durable des élèves, en appui sur les programmes d'enseignement et les actions éducatives. Dans toutes les démarches de transition écologique qui concernent le bâti et la vie dans les établissements scolaires, il est important de veiller à l'information et la mobilisation des élèves, notamment des éco-délégués qui sont présents dans toutes les classes de collège et de lycée et dans de nombreuses classes d'école élémentaire.





Et en pratique, on peut faire quoi ?

Dans les écoles et centres de loisirs, rénover ou construire des bâtiments performants sur le plan énergétique.

Ces bâtiments doivent pouvoir conserver la chaleur l'hiver et la fraîcheur l'été, être agréables à vivre grâce à la végétalisation et à des espaces aérés ne nécessitant pas de climatisation.

On privilégie les **énergies renouvelables** (panneaux solaires, géothermie, pompes à chaleur...). On veille à la **qualité de l'air** intérieur (exemple via la [méthode ECRAINS](#)). On transforme les cours d'école en **îlots de fraîcheur**, en s'appuyant si besoin sur la plateforme [Plus Fraîche ma Ville](#). On implique les élèves dans les choix structurants liés au bâtiment.

Agir dans les cantines.

On lutte contre le **gaspillage** alimentaire, on privilégie les produits locaux, bio, de saison, et moins carnés, et on invite les producteurs à venir en parler avec les enfants. On sensibilise au lien entre **santé**, alimentation, environnement et biodiversité. Si possible, on installe un **composteur** et on associe les élèves à son entretien. On aménage un espace pour un **potager** pédagogique.

Apaiser le trafic aux abords des établissements scolaires et périscolaires.

Aux abords des lieux accueillant des enfants, on travaille avec l'équipe éducative, les élèves et les familles à des aménagements à hauteur d'enfants : **zones de circulation apaisée, rues scolaires** pour pacifier et sécuriser les abords des écoles... On encourage les **mobilités actives** : pédibus, itinéraires cyclables sécurisés, challenge de l'écomobilité, plan de mobilité scolaire (PDES).

Travailler avec l'équipe éducative et les parents pour limiter les impacts écologiques de la vie des établissements.

On promeut par exemple un usage responsable et raisonné du **numérique** (avec les ressources de la plateforme www.altimpact.fr, si besoin). Pour les événements scolaires, on vise le « **zéro déchet** » : vaisselle réutilisable, tri, décoration à partir de matériaux récupérés...

Faciliter la mise en place de programmes pédagogiques innovants.

On soutient les enseignants qui souhaitent engager leur classe dans une démarche d'**aire éducative** notamment en proposant aux élèves différents sites possibles. On mobilise le conseil municipal pour le suivi de la démarche et le recueil des propositions de la classe. On les intègre aux plans éducatifs de territoire et on soutient les interventions d'associations d'éducation à l'environnement (ressources adaptées à tous les niveaux scolaires, classées par objectifs de développement durable accessibles ici : <https://agirpourlatransition.ademe.fr/acteurs-education/>).

Mettre en place un conseil municipal des jeunes.

Un représentant par classe à partir du CM1 est élu par ses pairs. On crée une **commission climat et biodiversité**, à laquelle on attribue un petit budget pour mener des actions sur les déchets, la mobilité, le cadre de vie, l'éco-citoyenneté. On implique les jeunes dans les grands rendez-vous de l'environnement (Fête de la Nature, Jour de la Terre, Semaine du Développement Durable...).



Ils le font déjà !

1

Cours d'école végétalisés pour le bien-être des enfants

Mont-Saint-Aignan (20 000 habitants)

La ville a engagé un vaste projet de désimperméabilisation et de végétalisation des cours d'école d'un établissement accueillant un quart de ses effectifs scolaires.

Neuf ateliers ont été organisés avec les élèves, complétés par deux ateliers pour les adultes. L'ensemble des propositions a nourri l'esquisse finale du projet : 33 arbres ont été plantés (en complément des 16 existants), sélectionnés pour leur faible potentiel allergène, leur capacité à produire de l'ombre et leur résistance à la chaleur. De plus, l'aménagement respecte une logique d'économie circulaire : matériaux locaux, réutilisation de déblais, valorisation de troncs en mobilier et sculptures.

2

Gestion et protection d'un espace par les élèves d'une école primaire

Saint-Gervais (1 000 habitants)

La mairie a proposé aux élèves de l'école de participer au réaménagement d'un immense domaine sur le village. C'est ainsi que la classe de CE2-CM1-CM2 s'est engagée dans une démarche d'Aire Terrestre Éducative en choisissant une zone et en l'aménageant pour y préserver la biodiversité. Ils sont porteurs de ce projet et le partagent avec le reste des élèves de l'école pour que chacun puisse profiter de ce lieu comme espace d'apprentissages dans le cadre de l'école du dehors.

3

Chemins scolaires inclusifs pour sécuriser les trajets à pied

Laillé (5 000 habitants)

Cette commune a développé un réseau de parcours piétons reliant les quartiers résidentiels aux écoles et au collège, pour favoriser l'autonomie des enfants et apaiser la circulation.

Le projet s'appuie sur les chemins existants, mis en valeur par une signalétique à hauteur d'enfants : chaque itinéraire est associé à une catégorie d'animaux (insectes, oiseaux, mammifères), facilitant l'orientation des plus jeunes, y compris ceux ne sachant pas lire. Les parcours ont été co-construits avec les habitants et complétés par le passage du centre-bourg en zone de rencontre (20 km/h).

4

Conseil Municipal des Jeunes engagé pour le climat et la transition

Castelnaudary (12 000 habitants)

Depuis février 2023, la ville s'est dotée d'un Conseil Municipal des Jeunes rassemblant plus de 30 élèves de CM1 et CM2 élus dans les écoles de la ville. Ils élaborent des projets en petits groupes, débattus ensuite en séance plénière. Sans maire, mais avec un président de séance tournant, les jeunes choisissent les commissions dans lesquelles ils souhaitent s'investir : sport, cadre de vie, environnement, lien intergénérationnel... Les jeunes ont ainsi proposé l'organisation d'un marché de Noël favorisant les cadeaux de seconde vie avec une association locale.

